

Quant à la ligne de chemin de fer de Westmoreland dont l'honorable député a parlé, de manière à choquer la bienséance et le sens du décorum de la chambre, je puis en parler avec connaissance de cause.

M. JONES : Êtes-vous un des actionnaires ?

M. KENNY : Je crois que ce chemin sera d'un grande utilité, et l'honorable député de Westmoreland (M. Wood) mérite de grands éloges pour la part qu'il a prise à l'exécution d'une entreprise si importante pour le comté qu'il représente si bien. Pour faire comprendre l'importance que la population de Westmoreland attache à ce chemin, je dirai que toutes les débentures de la compagnie, je crois ne pas me tromper, en disant, toutes les débentures, ont été achetées par des gens de Westmoreland.

Au cours de ce débat, nous avons discuté la question de l'achat des chemins de fer, par l'Intercolonial, c'est-à-dire, l'achat des embranchements de l'Intercolonial même. Je profite de cette occasion pour dire à l'honorable ministre des chemins de fer, dès que la question de l'achat des embranchements de chemin de fer arrivera à son terme d'examen, j'espère qu'il se rappellera, que, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, nous avons un réseau de chemins de fer qui s'étend de Halifax à Yarmouth, connu sous le nom des comtés de Windsor, Annapolis et comtés de l'ouest, et que le gouvernement devrait acheter dans l'intérêt de la province.

Il paraît être de bon goût, dans cette chambre, d'accuser l'administration de l'Intercolonial d'extravagance ; et l'honorable député de Halifax (M. Jones) a fait des observations, dans ce sens, lorsqu'il a mentionné les relations de l'honorable député d'Albert (M. Weldon) avec les chemins de fer, qui datent de longtemps dans sa carrière politique. L'honorable député d'Halifax (M. Jones) a-t-il oublié qu'en 1878, lorsqu'il s'est présenté devant ses électeurs, un de ses grands titres qu'il faisait valoir était qu'il avait réussi à assurer à Halifax, une dépense de \$720,000, pour les travaux du chemin de fer Intercolonial ? Je ne blâme pas cette dépense ; je crois qu'elle était légitime et convenable ; mais je dis qu'il est très inconvenant, de la part d'un député, de prêter des motifs d'intérêt personnel et de faire des insinuations contre des députés qui s'efforcent d'obtenir des subventions pour la construction de chemins de fer, dans leurs comtés. Si l'Intercolonial a eu des embarras et des déficits, on en trouve une des causes dans l'absence de raccordement immédiat pour le trafic, à l'ouest de la Chaudière. Si l'Intercolonial avait des raccordements plus rapprochés, plus intimes et meilleurs avec les grandes lignes de chemin de fer du Canada qui se dirigent vers les points aboutissants du commerce, je crois qu'il serait de l'intérêt de l'Intercolonial de se ménager de tels raccordements. Il existe un projet, de notoriété publique, et il me sera permis d'en faire mention, ici : c'est le projet d'extension du chemin de fer de Témiscouata, depuis Edmundston jusqu'à Moncton, et pour l'extension du grand réseau du Grand Tronc, jusqu'aux provinces maritimes, qui serait assurée, de cette manière, et je crois que cela détournerait, au profit de l'Intercolonial et des provinces maritimes, une grande quantité de fret qui passe présentement par les raccordements américains du Grand Tronc et se vend à Portland ou à Boston. En conséquence, je crois qu'il serait de l'intérêt public, de l'intérêt de notre

commerce d'importation et d'exportation, si le réseau du Grand Tronc pouvait être mis en communication avec les provinces maritimes. Et d'après tout ce que j'en sais, je crois que ce projet ne pourrait mieux réussir que par l'extension du chemin, depuis Edmundston jusqu'à Moncton.

M. JONES (Halifax) : Mon honorable collègue (M. Kenny) est sûrement très ingrat. La chambre doit se rappeler que, dans une circonstance très récente, un député fit savoir à cette chambre que le service de la malle anglaise était mal fait. Il nous a lu un rapport des plus pathétiques sur les les souffrances des passagers sur certains steamers, et sur la lenteur du trajet accompli par ces steamers, et lorsque je suis venu au secours de mon honorable ami, et que je me suis plaint de ce que le gouvernement n'avait pas complété ses arrangements pour nous donner un service plus prompt et meilleur dans la traversée de l'Atlantique, l'honorable député vient me dire que j'en ai agi ainsi parce que ma maison d'affaires avait l'agence de la ligne Dominion.

M. KENNY : Je demande pardon à l'honorable député ; j'ai dit que le député d'Oxford-sud (Sir Richard Cartwright) aurait dû blâmer le député de Halifax (M. Jones) parce qu'il avait fait cette allusion.

M. JONES (Halifax) : L'honorable député ne saurait s'échapper par une pareille tangente. Son insinuation portait que je ne servais de ma position publique, ici, comme il s'est servi de la sienne, en plusieurs occasions—que je me servais de ma position publique, dans l'intérêt d'une compagnie qui me rapportait des bénéfices. Il a essayé de me placer dans la même position où s'est trouvé l'honorable député de Westmoreland (M. Wood), ce soir, pour s'être servi de sa position, dans cette chambre, dans le but d'obtenir des avantages pécuniaires considérables au profit d'un chemin de fer dans lequel il a été forcé d'avouer qu'il avait des intérêts très considérables. Je dirai à mon collègue—et personne n'est mieux informé que lui—qu'en ce qui concerne mes intérêts dans la ligne Dominion, je n'ai pas un sou qui s'y trouve lié, soit directement, soit indirectement ; et, non-seulement cela, mais la ligne Dominion n'a pas de contrat et n'a jamais eu de contrat avec le gouvernement. C'est la ligne Allan qui a le contrat du transport des malles ; et la ligne Dominion opère sous la ligne Allan, et par un arrangement fait avec elle.

L'honorable député sait parfaitement bien qu'il existe un arrangement, et il sait qu'il n'y a jamais eu de contrat entre la ligne Dominion et le gouvernement. On peut voir, par là, combien il a fallu d'efforts à mon honorable ami, pour porter une accusation d'indiscrétion. Il prétend que j'ai froissé la délicatesse morale de l'autre côté de la chambre. Dieu nous en garde ! Je n'ai pas entendu un mot de la part des députés de ce côté-ci de la chambre qui fût de nature à froisser la sensibilité morale d'un grand nombre des députés de l'autre côté de la chambre, mon honorable collègue y compris.

Après l'exposition que nous avons eue de faits de corruption et d'influence indue, de la part de députés de l'autre côté de la chambre, qui ont provoqué des enquêtes parlementaires, durant les deux dernières semaines—comment, M. l'Orateur, lorsque l'estomac politique de l'honorable député peut digérer cela, comment, dis-je, ne peut-il rien digé-